



Nantes, le 20 novembre 2009

## **Comité d'Hygiène et de sécurité Spécial** **Nantes –17 novembre 2009**

Quelques nouvelles du Comité d'Hygiène et de Sécurité Spécial qui s'est tenu à Nantes le 17 novembre. Marc Sédille et Jean-Luc Traina y représentaient la CFDT-MAE.

Rien d'inhabituel à l'ordre du jour:

- rapports du médecin de prévention et des infirmières
- suivi médical des agents ayant travaillé sur le site amianté du tripode à Beaulieu
- les travaux de réhabilitation de Breil 3
- les projets de réaménagement de certains locaux des sites nantais
- la sécurité (badge unique, exercices incendie)

### **Rapports du médecin de prévention et des infirmières**

Suite à une question de Marc concernant les résultats de l'enquête sur le stress au travail initiée en 2007, le Dr Vergely, médecin coordinateur, estime avoir sous estimé "la lourdeur du travail qui demeure inachevé". Le dépouillement des résultats est achevé. Reste à en faire l'analyse. Pas d'info sur le mode de diffusion de ce rapport.

Dans ses conclusions, le Dr Le Boulaire – Bui, médecin de prévention, dresse la liste des chantiers qui s'ouvrent, parmi lesquels figure notamment le travail dans les bureaux paysagers. Marc rappelle que lors du dernier CHSS, la CFDT avait souligné la nécessité de préparer les agents à cette configuration (notamment à Breil III) en s'appuyant notamment sur le retour d'expérience de l'immeuble de la Convention. L'administration avait alors estimé qu'aucune formation n'était nécessaire et que les agents devaient tout au plus « être sensibilisés à un code de bonne conduite si le besoin s'en faisait sentir ». La CFDT aujourd'hui est heureuse de constater que le médecin de prévention est sur la même longueur d'onde et renouvelle à l'administration sa question sur les actions qu'elle compte mettre en œuvre pour préparer les agents. La réponse apportée par le Dr Vergely à la demande de l'administration est qu'à ce jour aucun agent ne s'est réellement plaint de cette configuration de travail auprès de lui et qu'en conséquence aucun retour d'expérience n'est possible en l'état. Les collègues de la Convention apprécieront...

Jean-Luc est ensuite intervenu au sujet d'un projet d'informatisation des dossiers médicaux, rappelant qu'un tel système doit offrir toutes les garanties tant en ce qui concerne les restrictions d'accès que le type de renseignements pouvant y figurer. Naturellement les docteurs Vergely et

Le Boulaire-Bui nous assurent que tous les garde-fous nécessaires sont prévus: il n'existe que trois logiciels sur le marché, aucune liaison informatique avec d'autres applications ne sera possible (à l'exception d'un lien à sens unique avec la DRH pour la partie état civil !), l'accès sera exclusivement réservé aux médecins (on apprendra plus tard que les infirmières sont impatientes de posséder cet outil qui pourra leur permettre de simplifier la tenue de leurs statistiques !) Dossier à suivre donc avec vigilance.

### **Suivi médical des agents exposés à l'amiante**

Nous avons appris que peu d'agents se sont manifestés pour bénéficier d'une radio pulmonaire ou d'un scanner sans qu'il nous soit possible d'obtenir le moindre chiffre actualisé.

### **Travaux de réhabilitation de Breil 3**

Le chantier devrait se terminer d'ici avril 2010.

Les étapes suivantes "ne devraient pas être les plus pénibles" en terme de nuisances pour les agents. Ouf !

A une question de Marc sur la demande du CHS, mainte fois exprimée et agréée par l'administration, de relevés d'intensité et de fréquence des nuisances sonores, il est répondu qu'en fait...rien n'a été fait.

On ne cessera de s'étonner sur la capacité de l'administration à mobiliser son inertie dans l'attente que le temps résolve les problèmes.

### **Réaménagement de certains sites nantais**

Breil 1 hébergera le SIRH (Système d'Information des Ressources Humaines) qui comprendra 25 à 30 agents sous l'autorité de DGAN.

La sous-direction de la comptabilité annonce une augmentation des effectifs du service de la dépense en 2010. Le nombre d'emplois n'est pas encore connu.

S'agissant des 4000 m<sup>2</sup> de l'immeuble de Casternau, le DAGN rappelle son engagement pour que cet espace libre puisse être utilisé par des services de l'administration centrale. Ainsi lors de la visite récente du SG, une visite du site a été organisée.

En questions diverses, un point est fait sur la campagne de sensibilisation en faveur de la vaccination contre la grippe H1N1.

En conclusion, un CHSS très ordinaire. Une autre approche est indispensable pour véritablement faire de cette instance autre chose qu'une formalité. Il semble que l'administration n'en soit pas vraiment convaincue. Nos questions relatives au stress au travail, aux conséquences pour les agents du travail en « bureaux paysagers », aux nuisances générées par le chantier en site occupé de Breil III reviennent à chaque CHSS sans que des réponses réellement convaincantes soient apportées. Manque de préparation ou de conviction ?